

MRC DE MASKINONGÉ
Offre d'emploi

Aménagiste - chargé ou chargée de projets du territoire public

Stratégiquement situé entre Trois-Rivières et Montréal, le vaste territoire de la MRC de Maskinongé regroupe 17 municipalités sur près de 2 400 km². De la plaine du Lac St-Pierre jusqu'au Parc National de la Mauricie, aucune autre région offre un panorama aussi varié, où agriculture, foresterie, villégiature et conservation s'imbriquent harmonieusement.

Accueillante et chevronnée, l'équipe de la MRC de Maskinongé travaille de concert avec les élus et les acteurs du territoire pour un développement durable de la région au niveau économique, social, culturel et touristique. Les bureaux de la MRC sont situés à Louiseville, à proximité des services et des grands axes routiers.

Sommaire du poste

Sous la supervision de la coordonnatrice du Service d'aménagement et de développement du territoire, la personne titulaire du poste est responsable de la réalisation d'un ensemble de mandats relatifs à l'aménagement et à la mise en valeur du territoire public.

Mandat

- **Développement de la villégiature privée en terres publiques :**
 - L'aménagement de terrains à des fins de villégiature privée (identification de terrains potentiels, validation et caractérisation biophysique des terrains, lotissement des terrains, rédaction de rapports, etc.);
 - La sensibilisation des utilisateurs du territoire public.

- **Gestion foncière en terres publiques :**
 - La gestion financière et administrative des baux de villégiature et d'abris sommaires;
 - La gestion des ventes de terres à des fins de villégiature;
 - La gestion des occupations temporaires;
 - Le contrôle de l'occupation du territoire par l'inspection des droits accordés, la surveillance du territoire et le repérage des occupations sans droit.

- **Gestion de l'exploitation du sable et du gravier en terres publiques :**
- La gestion des baux d'exploitation (octroi de baux, renouvellement, etc.) et des autorisations d'exploitation du sable et du gravier;
 - L'inspection et le contrôle des substances minérales de surface.

La personne titulaire du poste sera appelée à se déplacer sur le territoire de la MRC et doit donc posséder une voiture et un permis de conduire valide.

50 % des tâches se feront sur le terrain, souvent en forêt.

Exigences

- Diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme, géographie ou dans un domaine connexe
- Deux années d'expérience pertinente
- Bonne connaissance des lois et règlements relatifs à l'aménagement, l'urbanisme et aux terres publiques
- Être en mesure de conduire un véhicule tout terrain et de manœuvrer une embarcation nautique
- Formation en secourisme (un atout)
- Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (un atout)

Compétences recherchées

- Excellente capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse
- Débrouillardise et initiative
- Sens de l'orientation

Conditions de travail

Poste à temps plein (35 heures par semaine) avec possibilité d'horaire flexible

Poste contractuel de 2 ans avec possibilité de prolongement

Conforme aux conditions de la convention collective en vigueur à la MRC de Maskinongé

Gamme d'avantages sociaux

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature **avant 16 h 30, le 9 avril 2021**, par courriel à mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. La MRC de Maskinongé adhère aux principes d'équité en matière d'emploi.